



Déclaration Liminaire Formation Spécialisée du 27 septembre 2024

Monsieur le président,

Pour la CGT Finances Publiques, il est impossible de ne pas dénoncer le caractère inédit de la mascarade post élections législatives, le garant des institutions s'étant dévoyé à concocter des manipulations d'arrière-cuisine indignes de la responsabilité qui lui a été confiée par les Français. Non seulement le président ne tient pas compte du front qui a empêché l'extrême droite d'arriver au pouvoir, mais il poursuit et s'obstine dans sa politique de reculs des droits sociaux (retraite, assurance chômage, sécurité sociale, services publics...), en nommant comme chef du gouvernement, avec la complicité du RN, un homme du passé issu d'un parti politique qui n'est que la 4ème force de l'Assemblée Nationale.

Pour la CGT Finances Publiques, il y a d'autres alternatives à la rigueur budgétaire, c'est pourquoi elle appelle le mardi 1er octobre à construire une puissante journée de grève et de manifestations interprofessionnelles pour gagner l'abrogation de la réforme des retraites, l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux et leur indexation sur les prix, l'égalité entre femmes et hommes, le renforcement des services publics, l'abandon de la loi de transformation de la fonction publique.

Pour la CGT Finances Publiques, rien n'est joué d'avance, d'autres choix de société sont possibles quand le peuple se mobilise dans la durée.

Concernant l'ordre du jour de notre réunion, le gouvernement Barnier vient de décréter la santé mentale grande cause nationale.

Nous vous rappelons donc votre obligation de veiller à la sécurité et à la protection de la santé de vos agents, obligation qui recouvre santé physique et mentale.

Or, avec une organisation du travail architecturée autour du tout numérique et du morcellement des tâches, qui génèrent la perte d'autonomie et de savoir, bien des collègues ne sont plus en mesure d'évaluer l'importance et la valeur

de leurs tâches dans une chaîne de travail qu'ils ne maîtrisent plus. Cette perte d'autonomie s'accompagne aussi d'une perte de sens au travail, comme des conflits de valeur et pour finir la perte de l'estime de soi qui peut conduire au pire. L'absence de perspectives et de certitudes professionnelles à moyen ou à long terme avec les restructurations et les changements d'organisation du travail perpétuels empêche les personnels de la DGFIP de se projeter dans un avenir toujours plus instable.

Les registres SST que nous aurons à examiner dans cette séance illustrent point par point ces propos : plus de travail, moins d'agents, éclatement des missions sur plusieurs structures en parallèle générant plus de travail, perte de sens du travail, menaces d'éventuelles fusions de structure... La CGT a déjà évoqué plusieurs fois les problèmes rencontrés par les SIE nantais, il est plus que temps de tenter de les résoudre. Or les réponses énoncées de votre côté paraissent loin à ce stade d'améliorer la situation. La démoralisation est là, la souffrance psychique aussi.

Vous avez privé les agents de la maîtrise de leur travail et de leurs missions, et maintenant vous les privez de leur espace de travail avec le sans bureau, le co-working ou le flex-office. L'obligation prochaine faite aux EDR de travailler dans des espaces de co-working ou de télétravailler crée un émoi certain. Et cela dénature grandement le rôle de l'EDR. Cette recherche effrénée d'économies de fonctionnement se fait sur le dos des agents, nouvelle manière de les pressurer, tout en obérant le fonctionnement des services. Les annonces des projets immobiliers de fermeture du site de Pressenssé ou du déménagement de Nantes Amendes ne peuvent dans ce contexte qu'inquiéter fortement les agent·e·s. Nous aurons sur ce sujet le retour d'expérience du site de Chateaubriant à étudier de près.

Le résultat de tout cela est la flambée des RPS inscrite dans la durée, qui ne pourra être endiguée qu'en donnant aux personnels et à leurs représentants la place qui doit être la leur sur l'organisation du travail, la réappropriation de leur travail afin d'assurer une qualité du service public due aux usagers.